



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

police municipale

Question écrite n° 1128

Texte de la question

Reprenant les termes de la question qu'elle avait posée le 31 mai 2005 sous la précédente législature et demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann demande à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales quel est le nombre de communes qui se sont dotées d'une police municipale. Elle souhaiterait connaître l'effectif total des policiers municipaux, ainsi que, d'une part, le pourcentage des communes de moins de 3 500 habitants qui ont une police municipale et, d'autre part, le même pourcentage pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Texte de la réponse

Selon les dernières données disponibles, le nombre de communes disposant d'une police municipale s'élevait à 3 227 en 2005. À la même date, celles-ci employaient 17 505 agents de police municipale. Ces statistiques n'intègrent cependant pas de données par tranches démographiques. Il peut néanmoins être indiqué que 75 % des communes emploient moins de cinq agents de police municipale.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1128

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juillet 2007, page 4959

Réponse publiée le : 25 septembre 2007, page 5835